



DELIBERATION N° 05/2020

L'an deux mil vingt, le vingt-sept février, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de LA FRETTE, sous la présidence de Monique CHEVALLIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	11
Nombre de votes pouvoirs :	3
Nombre de votes contre :	2 (dont 1 pouvoir)
Nombre d'abstentions :	0
Nombre de votes pour :	12 (dont 2 pouvoirs)

Date de convocation du conseil municipal : **20 Février 2020**

Présents : Monique CHEVALLIER, Antoine DE CONCINI, Josette BERNAUDON, Denis FAYOLLE, Chantal ARNAUD, Michel MARMONIER, Catherine DECHENAUD, Denis PAILLET, Noël CARRIQUIRY, Bernard ESPITALLIER, Roland LEVET-TRAFIT

Absents excusés : Mireille AUDOUARD (pouvoir à Monique CHEVALLIER), Florence GLEBIOSKA (pouvoir à Chantal ARNAUD), Dorian SILLANS (pouvoir à Roland LEVET-TRAFIT)

Absent non excusé : Benjamin TOSI

Secrétaire de séance : Josette BERNAUDON

FINANCES COMMUNALES – BUDGET PRINCIPAL 2020

Madame le Maire rappelle que le budget communal a été préparé en commission des finances, et soumet à l'assemblée les propositions budgétaires suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :

011-Charges à caractère général	224 800.00 €
012-Charges de personnel et frais assimilés	243 500.00 €
023-Virement à la section d'investissement	171 692.32 €
65-Autres charges de gestion courante	80 140.00 €
66-Charges Financières	14 500.00 €
042-Amortissements	1 300.00 €

TOTAL 735 932.32 €

Recettes :

002-Résultat d'exploitation reporté	17 616.32 €
013-Atténuation de charges	12 000.00 €
70-Vente de produits et prestations de services	45 535.00 €
73-Impôts et taxes	385 548.00 €
74-Dotations et participations	253 732.00 €
75-Autres produits de gestion courante	20 000.00 €
76-Produits financiers	1.00 €
77-Produits exceptionnels	1 500.00 €

TOTAL 735 932.32 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses :	
001-Solde d'exécution d'investissement reporté	267 458.18 €
10-Taxe d'Aménagement	1 000.00 €
16-Remboursement capital de la dette et cautionnements	83 922.00 €
20-Frais d'études – droits et concessions	
204-Subventions d'équipement versées aux autres groupements – bâtiments et installations et restes à réaliser	3 200.00 €
	100 334.70 €
21- Immobilisations corporelles et restes à réaliser	972 168.69 €
TOTAL	1 428 083.57 €
Recettes :	
1068-Affectation du résultat	587 082.25 €
021-Virement de la section de fonctionnement	171 692.32 €
10222-FCTVA	14 800.00 €
10226-Taxe d'Aménagement	10 000.00 €
13-Subventions Etat-Département-Région	336 209.00 €
16-Emprunts et cautionnements	307 000.00 €
040-Amortissements	1 300.00 €
TOTAL	1 428 083.57 €

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal par 12 voix pour, 2 voix contre et 0 abstention,**

APPROUVE le budget primitif 2020 tel que prévu ci-dessus.

La présente délibération est transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Vienne ainsi qu'à Monsieur Le Trésorier de St Etienne de St Geoirs.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Monique CHEVALLIER


